



## La réforme des rythmes : où en est-on ?

### Situation à Saint-Nazaire

À l'image de la mairie de Nantes, la ville de Saint-Nazaire avait déclaré au mois de décembre par voie de presse, vouloir passer à 4,5 jours dès la rentrée 2013. La matinée du mercredi posée et l'option d'une pause méridienne allongée préconisée par les chronobiologistes répondaient au mieux aux rythmes de l'enfant et engageaient enfin l'école vers la réussite des élèves.

Mi-janvier, le maire adjoint à l'enseignement invitait les directrices et directeurs pour aborder la question de la nouvelle organisation de la semaine scolaire. Le SNUipp-FSU par une déclaration préalable refusait l'échéance posée par la mairie et réclamait une concertation qui garantirait une amélioration des conditions d'enseignement des élèves et des conditions de travail des enseignants.

Nous avons obtenu une consultation des Conseils des Maîtres, et avons invité les écoles à retourner les comptes-rendus à la section locale. Au cours d'une audience avec l'élu, nous avons porté les demandes et les revendications qui se voulaient le reflet des préoccupations des équipes. Sur les 34 écoles de la commune, nous avons reçu 25 réponses. 95% des équipes demandent que le temps éducatif pris en charge par la mairie soit placé après la classe et 86% proposent un allongement de la matinée.

La majorité des écoles affirme des préoccupations que nous avons présentées comme **incontournables** : les temps éducatifs proposés par la ville doivent être gratuits ; le personnel responsable des activités périscolaires qualifié et le plus stable possible ; le taux d'encadrement de référence doit être de 1 pour 12 ; les ATSEM doivent avant tout intervenir pendant le temps de l'école ; les salles de classes ne doivent pas être utilisées pour les activités périscolaires car elles sont le lieu des apprentissages pour les élèves et sont aménagées à cette seule fin, elles sont aussi le lieu de travail des enseignants avant et après la classe ; l'utilisation des locaux et du matériel doit être réfléchi et organisée avec les enseignants ; les règles de vie définies par les maîtres feront référence ; les responsables de chacun des moments de la journée doivent être clairement identifiés pour chaque professionnel qui intervient mais aussi pour les familles.

La municipalité retient les propositions quasi unanimes des conseils des maîtres sur l'allongement des matinées, le maintien de la pause méridienne à 1h45, la fin de la classe à 15h45 et un temps périscolaire facultatif à suivre, probablement gratuit jusqu'à 16h30 puis payant ensuite, mais avec une tarification à la demi-heure (actuellement à l'heure).

La mise en place s'effectuera en 2 phases. En septembre 2013 le nouveau temps périscolaire sera confié à l'Office Municipal de la Jeunesse, la Mairie (ATSEM) et le service des sports (ETAPS). En cours d'année viendront peut-être d'autres intervenants culturels, scientifiques... pour enrichir les fins de journée.

Sur le reste de nos demandes, l'élu les enregistre et tentera d'y répondre mais il admet que le fonctionnement ne sera pas entièrement satisfaisant à la rentrée. Le SNUipp-FSU a rappelé que ces temps devaient être, qu'ils seraient probablement conséquents mais que pour cette année, les enseignants n'en disposaient pas. Nos heures de concertations ne seront modifiées que l'an prochain. La concertation obtenue par la section locale du SNUipp-FSU a permis à l'ensemble des équipes d'évacuer le scénario du pire. Les options retenues par la ville auront un effet moindre sur les enseignements si un personnel

suffisant, formé et stable prend en charge le temps d'après l'école ; si les locaux... Toujours est-il que nous serons passés à côté d'une réforme aboutie des rythmes scolaires. Parce que cette réforme s'inscrit dans un calendrier électoral (municipales en 2014), on aura bâclé la concertation. Certes, pour les élèves, des temps d'apprentissages organisés sur 5 matinées seront plus efficaces que l'organisation que nous subissons depuis 2008, mais la priorité donnée à l'école primaire ne semble pas vouloir aller au-delà du slogan. Or l'étiquette ne suffit pas à garantir ce qu'il y a dans la boîte. Parce que la doctrine est à la réduction des dépenses on rogne sur les ambitions éducatives. Alors oui, 2/3 des enseignements et une fin des classes à 15h45 peuvent paraître un compromis sur le papier mais tout reste à faire et se donner une année de plus pour refonder l'école y compris dans ses contenus reste pertinent.

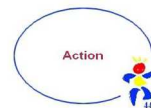
La mairie dans son optimisme volontariste maintient son objectif pour la rentrée 2013 sans avoir pu anticiper sur les moyens à mettre en œuvre et reconnaît qu'elle ne sera réellement prête qu'à la rentrée 2014, alors pourquoi ne pas attendre ? En tant qu'enseignant, il est difficile de laisser l'après s'installer en fin de journée. Pour que tous les enfants puissent être pris en charge, il faudra que la mairie mobilise plus de 200 personnels, il y a aujourd'hui 211 classes dans les écoles de Saint-Nazaire !

**La section locale du SNUipp-FSU invite les enseignants à évaluer la possibilité de suivre la ville dans sa décision et nous donnons rendez-vous aux collègues le mardi 19 mars à 17h30 à la section locale.**

### Situation à Nantes

La ville de Nantes n'a encore rien dévoilé des modalités de passage de 4 à 4,5 jours de classes dès septembre 2013, une consultation des parents est en cours. Un premier groupe de travail s'est tenu le 19 février **sans les représentants des personnels** ce qui est inadmissible. La Mairie les a exclus car elle n'est pas la supérieure hiérarchique des enseignants mais cela ne la gênera pour autant pas pour définir nos horaires de travail.

**Une demande d'audience a été faite le 15 février, elle reste sans réponse** (tout comme celle du 5 juin 2012). Il est actuellement impossible de travailler avec la ville de Nantes qui dépense plus d'énergie à appliquer la réforme contre les enseignants que pour les élèves...



**Le 6 avril, les enseignants** des écoles venus de toute la France, **manifestent à Paris pour que la refondation ne rate pas le coche de la priorité au primaire et leur donne concrètement les moyens de faire réussir tous les élèves.**

**Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la section départementale.**

Au cours des vacances, un courrier a été envoyé aux 221 maires du département pour exposer le point de vue du SNUipp-FSU sur la réforme et pour connaître les projets de chaque commune et les modalités prévues le cas échéant pour la réforme des rythmes scolaires.